

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Le Premier ministre à Bruxelles pour promouvoir le potentiel économique du Gabon

CELA à l'occasion d'une session du Crans Montana Forum. Des assises qui se tiennent dans la capitale belge et européenne depuis hier, et ce jusqu'à ce vendredi.

ONDOUBA'NTSIBAH
Bruxelles/Belgique

Le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, séjourne depuis mardi soir à Bruxelles, en Belgique. À la tête d'une forte délégation comprenant, entre autres, la ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Lydie Roboty-Mbou, et plusieurs experts gabonais du secteur économique, il prend part à une session du Crans Montana Forum. Une rencontre essentiellement consacrée au Gabon. "Le Gabon en 2023 : un exemple de gouvernance, de résilience proactive et de diversification économique". C'est le thème retenu par les organisateurs dudit forum qui réunit dans la capitale belge et européenne

Il s'agit pour le locataire de l'immeuble du 2-Décembre, comme l'indiquent les organisateurs, de mettre en exergue les initiatives, la vision et les stratégies du président de la République, Ali Bongo Ondimba.

les membres de la délégation du gouvernement gabonais et de nombreux participants, essentiellement des hommes d'affaires, des hauts représentants de la communauté diplomatique, des responsables des institutions européennes, des personnalités belges et autres.

Il s'agit pour le locataire de l'immeuble du 2-Décembre, comme l'indiquent les organisateurs, de mettre en exergue les initiatives, la vision et les stratégies du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Dans ce cadre, plusieurs interventions sont attendues ce vendredi, aussi bien de la part des membres du gouvernement que des experts gabonais. Le tout dans l'objectif principal de "vendre" la destination Gabon aux investisseurs. Hier déjà, à la faveur d'un dîner officiel – organisé en association avec le "Cercle des ambassadeurs à Paris" et présidé par lui – le chef du gouvernement a, dans une certaine mesure, planté le décor. Il devrait davantage développer ses idées, à l'occasion d'une séance plénière prévue aujourd'hui.

À noter qu'en marge des travaux, le Premier ministre a reçu en audience plusieurs personnalités ; aussi bien des diplomates que des opérateurs économiques qui sont venus lui présenter des projets au profit du développement du Gabon.



Le Premier ministre Alain-Claude Bilie-By-Nze, lors de sa courte allocution d'hier soir. En attendant la plénière de ce vendredi.

Élections générales 2023 : le caillou dans la chaussure du MRSE

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

NOLENS volens, en claquant récemment la porte de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE), le président fondateur du Centre des libéraux réformateurs (CLR), le général à la retraite Jean-Boniface Assélé, a véritablement mis les pieds dans le plat. À sa manière, "Tonton associé" comme on l'appelle affectueusement du côté du "Cabaret des artistes", a mis le doigt sur une réalité implacable – pour ne pas dire mettant à mal la cohésion au sein de la "galaxie présidentielle" –, à savoir la prédominance du Parti démocratique gabonais (PDG) au sein dudit regroupement politique. Un malaise qui va être exacerbé par la tenue des élections couplées. Lesquelles auront désormais lieu dans moins de deux mois. La tête de file du CLR, lors de sa dernière sortie, n'a pas manqué de dénoncer d'une part l'atonie de la MRSE et, d'autre part, la violation flagrante des clauses de cette famille par le parti au pouvoir. "(...) À notre grande déception, et en dépit des nombreuses interpellations des partis de la majorité ; à ce jour, les instances et organes de la majorité (...) n'ont jamais fonctionné



Les investitures aux élections générales à venir vont sans aucun doute constituer un gros écueil pour la MRSE.

conformément aux dispositions prévues par la Charte", a-t-il déclaré sans détour.

Ce dernier de rappeler l'article 18 de la Charte qui stipule : " Pour les élections locales, législatives et sénatoriales, les partis membres de la majorité et /ou les membres associés engagent des négociations, en vue de garantir les intérêts de chacun et d'assurer les meilleurs résultats à l'ensemble de la majorité. Un accord électoral fixe les modalités d'application de cette mesure". Sauf erreur de notre part, les tractations et autres négociations internes de rigueur en pareille période n'ont point débuté. Et ce, alors que la date limite de dépôt des dossiers des candidatures aux élections générales (présidentielle, législatives et locales) a été arrêtée au 11 juillet prochain par le Centre gabonais des élections (CGE).

À en croire des sources bien introduites, le "rouleau compresseur" est pour l'heure préoccupé par ses investitures internes auxdits scrutins, au grand dam des "alliés" ayant trop souvent l'impression d'être de simples "faire-valoir".

Une fois de plus, voire de trop, l'ancien "parti unique" va à nouveau se tailler la part du lion et laisser la portion congrue aux autres formations de la MRSE. Nul doute que les éminences grises de Louis battront en brèche les griefs formulés par le propriétaire du "Cabaret des artistes" et tous ceux qui partagent son analyse. Et les hiérarques du PDG argueront la longévité et la "puissance financière" de leur écurie pour justifier leur hégémonie observable à l'œil nu dans leur camp.

Ne dit-on pas : "qui paie commande" ?

Déclaration des biens : la Cour constitutionnelle invalide les Délégations spéciales

L'UNION nationale (UN) a de quoi pavoiser. Et pour cause, dans sa décision datée du 27 juin dernier, la Cour constitutionnelle, statuant suite à la requête introduite par cette formation politique aux fins de l'annulation du décret instituant les délégations spéciales chargées de recevoir les déclarations de biens de chaque candidat à une élection politique, a déclaré celui-ci inconstitutionnel tout en l'annulant (Nous y reviendrons).